Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 252

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 252 6 décembre 1973
Dixième année
Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 36 francs
Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
(bureau ouvert le matin)
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley
René Duboux

252

Domaine public

En retard d'une crise

Le Conseil fédéral faisait du scrutin du 2 décembre un vote de confiance. Dans ce but, il veillait à ne pas déplaire, comme s'il était éligible par le peuple, et à la veille de l'être. Beaucoup de hausses, celles notamment qui sont nécessaires pour combler le déficit béant des régies publiques, étaient prêtes. Elles furent retardées pour que la démonstration de l'efficacité des arrêtés fût probante. A 9,5 % d'inflation, ce fut très c.q.f.d.

En fait, le Conseil fédéral a été servi, très largement du moins, par les événements. Ce relent d'économie de guerre, ces récessions à l'horizon noir ont suscité un réflexe patriotique. Le moment était mal choisi pour semer la pagaille économique.

Mais il est évident, et pour les mêmes raisons, que les mesures ratifiées par le peuple ne sont plus le remède adéquat et suffisant.

Nous avons à plusieurs reprises démontré ici que l'inflation était entrée dans sa phase accélérée. Elle est caractérisée par la fuite devant la monnaie, la recherche de valeur refuge y compris les matières premières. La crise du pétrole ne fait que stimuler encore ce phénomène profond en y ajoutant des éléments de désordre.

De nombreux secteurs économiques ne vont plus pouvoir résister à ce rythme. Une récession commencera déjà à développer ses effets, que l'inflation sera encore à son apogée.

Dans cette perspective de difficultés graves, la bataille de l'Union syndicale avait son sens. Il était opportun de faire comprendre que le poids des circonstances pénibles ne devait pas unilatéralement peser sur les seuls salariés.

Qu'on nous permette de dire que la bataille a été mal menée. Jucker a cru bon de prétendre que non seulement un contrôle des salaires était injuste (ce qui était son devoir), mais que de surcroît un contrôle des prix serait inopérant (comme s'il n'avait pas été opérant lors de la dernière guerre, et depuis, dans de nombreux pays). Ainsi la lutte apparaissait plus égoïste que riche d'un contre-plan économique.

Mais il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de proposer un contrôle des prix. La situation exige des mesures plus rigoureuses encore, capables de susciter une vraie adhésion populaire. Notamment l'interdiction de toute spéculation, ce qui implique la création immédiate d'un statut du sol urbain. Une fiscalité plus rigoureuse sur les hauts revenus, une partie des ressources ainsi obtenues étant gelées au titre de réserves anti-récession.

Ce n'est pas le rationnement de la benzine qu'il faut préparer, mais un plan anti-stagflation, inspiré par une volonté égalitaire. Et pour cela, les quatre-z-arrêtés ne sont pas les quatre-z-as.

A nos lecteurs: un an III de DP hebdo

Pour une troisième année de DP hebdo ! Pour que ce journal vive et se développe, continuez à le soutenir et abonnez vos amis !

Au moment des échéances de fin d'année, nous ne voulons pas faire de phrases inutiles.

« Domaine public » vit depuis dix ans du seul soutien de ses lecteurs, et plus que jamais l'équipe rédactionnelle tient à cette forme de confiance, à cette collaboration avec les amis du journal.

Il n'y a pas autre chose à ajouter !

Tout au plus merci à ceux qui permettront que DP paraisse en 1974 dans la même indépendance que jusqu'ici.

Indépendance financière : cet hebdomadaire refuse l'invasion dangereuse de la publicité, et il reste l'un des seuls à se tenir strictement à cette règle.

Indépendance politique : s'il veut être un rassemblement de la gauche, DP n'émarge à aucun budget d'aucune organisation politique.

(mode d'emploi en pages suivantes)